



# LA LETTRE 20

## N°6 – NOVEMBRE 2019

### Concours Corbières 2019/2020

**Le Concours Corbières** aura lieu le **lundi 2 décembre 2019** pour les **blancs et rouges élevés en fûts** (1<sup>ère</sup> partie) et **lundi 3 février 2020** pour les rosés, blancs et rouges non élevés (2<sup>ème</sup> partie).

Les permanences se feront exclusivement les **25 et 26 novembre** (1<sup>ère</sup> partie) et les **27 et 28 janvier** (2<sup>ème</sup> partie) au caveau, du Château de Boutenac.

**Attention, nouveauté cette année** : La déclaration de mise sous conditionnement sera à fournir cette année pour les vins conditionnés.

Vous recevrez en début de semaine prochaine toutes les modalités du concours par mail.

### Déclaration de récolte et de production

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de faire ses **déclarations de récolte et de production** en ligne, sur le site [www.pro.douane.gouv.fr](http://www.pro.douane.gouv.fr) en vous connectant sur votre compte.

Vous avez jusqu'au **10 décembre 2019 à minuit** pour la déclaration de récolte et jusqu'au **15 janvier 2020 à minuit** pour la déclaration de production (SV11 et SV12).

### Concours des vins des Vignerons Indépendants 2020

Les inscriptions pour le **Concours des vins des Vignerons Indépendants** qui se déroulera les **13 et 14 mars 2020**, sont ouvertes.

Vous avez jusqu'au **6 décembre 2019** pour déposer le dossier d'inscription.

Le dépôt des échantillons se fera quant à lui du 13 au 24 janvier 2020 à la Fédération de Narbonne.

Vous pouvez télécharger le dossier sur le site [www.vigneron-independant.com/vignerons-proposez-vos-vins](http://www.vigneron-independant.com/vignerons-proposez-vos-vins)

### Concours Général Agricole 2020

Les inscriptions pour présenter vos vins au **Concours Général Agricole** sont ouvertes **jusqu'au 9 décembre**.

Les inscriptions se font directement sur le site : <https://www.concours-general-agricole.fr/>

Les pré-sélections se dérouleront le 29 janvier à Boutenac et la finale aura lieu le 23 février 2020 à Paris.

Attention cette année le concours général agricole évolue et chaque candidat disposera d'un **nouvel espace personnel** nécessitant la **création d'un nouveau compte**.

## Saporta 2020

Le syndicat AOC Languedoc organise l'évènement « **Saporta 2020** » le dimanche 26 janvier 2020 de 15h à 23h, à la Maison des Vins du Languedoc, à Lattes.

Cet évènement a pour but de réunir les vignerons des AOC du Languedoc qui accueilleront durant cette manifestation des professionnels (cavistes, sommeliers, importateurs et restaurateurs).

Si vous souhaitez participer, merci de compléter et renvoyer à l'adresse indiquée, le bulletin-réponse en PJ, **avant le 15 novembre**.

## Rencontres professionnelles 2020 / CIVL

Les interprofessions du Languedoc et du Roussillon (CIVL, INTEROC, CIVR) ont décidé, de concevoir **des rencontres professionnelles** à l'image des vins et des vignerons du Languedoc et du Roussillon, à échelle humaine, au cœur du vignoble et destinées à favoriser les échanges entre les vignerons et les visiteurs professionnels, au cœur du terroir.

Ces rencontres professionnelles se tiendront, pour leur première édition, **du 5 au 7 avril 2020**, de 9h à 18h, au Parc des Expositions de Narbonne.

Elles seront ouvertes exclusivement aux adhérents des interprofessions et le nombre d'exposants sera limité à 500.

Les visiteurs seront des cavistes, épicerie fines, CHR, sommeliers GMS, grossistes, distributeurs, importateurs d'Europe et des Pays Tiers, prescripteurs, presse et blogueurs.

Chaque soir, appellations ou entreprises pourront organiser des évènements complémentaires dans leurs AOC ou à proximité du salon.

Le coût de la participation à ces rencontres est de **800€ HT**.

NB : En parallèle de ces rencontres professionnelles, Ad'occ « Sud de France » organisera une convention d'affaires, selon le concept du FIA (Forum International d'Affaires), destinée exclusivement aux exposants inscrits à ces Rencontres. Un dossier d'inscription spécifique à cette convention vous sera proposé ultérieurement par Ad'occ directement.

La plaquette d'inscription vous sera adressée par le CIVL d'ici quelques jours.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter France ou Aurélia au CIVL : 04 68 90 38 30.

## Achat/Vente

Proposition de fermage ou vente de **12 ha de vignes** dont 6 ha en Boutenac (secteur Boutenac/Luc).

Si vous êtes intéressé, merci de contacter Lisa au syndicat au 04 68 27 73 00.